BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 928

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

832 667 505 RCS Lille-Métropole.
NEXITY ESPRIT VILLAGE AQUITAINE.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 37000 EUR.
Adresse : 25, allée Vauban, CS 50068, 59562 La Madeleine.
Précédent propriétaire : 832 667 505 RCS Lille-Métropole. **NEXITY ESPRIT VILLAGE AQUITAINE.** 433 999 703 RCS Bobigny. **NEXITY AQUITAINE.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION Pour la société absorbante Dénomination : NEXITY ESPRIT VILLAGE AQUITAINE Forme juridique : société par actions simplifiée à associé unique Adresse du siège : 25 allée Vauban CS 50068 59562 La Madeleine CEDEX Montant du capital : 37.000 euros Immatriculation : 832 667 505 RCS LILLE METROPOLE Pour la société absorbée Dénomination : NEXITY AQUITAINE Forme : société en nom collectif Adresse du siège : 67 rue Arago, 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE Montant du capital : 10.000 euros Immatriculation : 433 999 703 RCS BOBIGNY Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 2 033 682 € Passif : 2 692 177 € Rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Néant Fusion simplifiée. Montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : Néant Fusion simplifiée. Date du projet commun de fusion : 02/11/2026 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 03/11/2026 pour la société absorbée auprès du greffe du tribunal de commerce de Bobigny, et le 04/11/2026 pour la société absorbante auprès du greffe du tribunal de commerce de Lille Métropole.